VOL. XLIV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 13 OCTOBRE 1915 — 50

ABONNEMENTS

Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées:

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

Le va-et-vient du conflit

Le ministère de la Guerre de France publiait lundi un sommaire des récentes opérations sur le théâtre ouest et affirmait que l'Allemagne venait de subir un *échec sérieux*.

Il paraît bien, en effet, que Joffre a maté définitivement les Allemands; les armées de France et d'Angleterre ont maintenant pour elles le nombre et la supériorité de l'armement. Les munitions et la grosse artillerie, qui manquaient au début, sont maintenant abondantes. Il faudra peut-être un certain temps pour repousser les hordes de von Kluck et du prince impérial allemand, mais la situation semble définitivement sous contrôle. C'est une question de temps, de ténacité, d'endurance, très probablement.

Du côté russe les armées ennemies paraissent avoir été enfin arrêtées dans leur marche sur Dvinsk et sur Riga. Après tant de forteresses capturées, après de si furieux coups de bélier donnés sur divers points du front de bataille les Allemands paraissent en face d'un résultat négatif. Ils ont tué sans doute beaucoup de monde, mais ils en ont perdu eux-mêmes beaucoup. Et la Russie lève toujours des recrues, augmente ses fabriques de munitions, s'approvisionne au Japon d'un matériel de guerre considérable. Là encore le temps devra décider les choses en faveur des Alliés.

La situation des Balkans est plus complexe. La Bulgarie, qui doit à la Russie d'avoir pu secouer autrefois le joug des Turcs et qui doit à la France la plus grande partie de ses succès dans la guerre d'il y a trois ans, s'est cependant laissé éblouir par les promesses de l'Allemagne. Le czar Ferdinand, qui a toujours rêvé de devenir l'arbitre et le chef des états balkaniques, a cru l'occasion bonne d'agrandir sa puissance, même si son honneur faisait accroc par quelques endroits. Déjà les armées allemandes se sont jetées sur la Serbie et se sont emparées de Belgrade. L'armée bulgare mobilise et se prépare à porter son coup elle aussi. Pendant ce temps la Grèce, liée pourtant par traité à la Serbie, refuse d'agir. La Roumanie fait de même. Et le monde a la preuve que dans les Balkans chaque souverain songe plutôt à ses alliances de famille et à ses ambitions personnelles qu'aux véritables intérêts de ses peuples et aux dictées de l'honneur.

Les crimes commis contre le Droit par l'Allemagne, les atrocités dont elle s'est rendue coupable, la Belgique baignée dans le sang, le massacre des Arméniens par les Turcs, voilà des raisons qui justifieraient n'importe quel pays neutre de se déclarer contre l'Allemagne et ses alliés, au simple nom des lois de l'humanité. Mais pour les états balkaniques ce qui paraît compter c'est uniquement le territoire et la satisfaction des appétits. Ainsi que le disait une dépêche de Londres, le meilleur moyen d'amener ces états à prendre une décision ce serait d'envoyer une flotte anglo-française dans les eaux grecques. La présence de gros canons ferait plus et mieux que des négociations diplomatiques.

Entre temps, il n'y a pas lieu de croire que l'abstention de la Grèce aura une influence *décisive* sur la campagne des Balkans. Déjà l'Angleterre et la France se sont chargées d'envoyer sur place une nombreuse armée. Les Alliées ont des moyens de transport tels qu'ils peuvent suppléer à l'inaction de la Grèce. Au surplus la Grèce verra probablement bientôt qu'elle fait mieux de prendre les armes contre la Turquie et la Bulgarie. Et la Roumanie ne tardera pas à faire la même constatation.

La Belgique martyre

Dimanche dernier Saint-Boniface a eu la visite du révérend Père Rutten, le célèbre Dominicain belge envoyé en Amérique par Son Eminence le cardinal Mercier afin d'y établir le bon droit de la Belgique martyre, et de tendre la main pour les victimes de la guerre.

Le religieux a été annoncé à la paroisse par Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, qui a eu pour lui et la malheureuse Belgique des paroles remplies de délicatesse, de tact et de compassion.

Le sermon du révérend Père Rutten a été profondément émotionnant et il a fait couler des larmes de bien des yeux.

L'orateur—un puissant orateur—a relaté quelques scènes de la misère qui s'est abattue sur son pauvre pays, jadis si riche et si prospère. Il a raconté les souffrances et les horreurs qui ont rendu la Belgique semblable à un vaste tombeau. Après le sermon il a fait la quête lui-même, aidé de deux vicaires de la cathédrale.

Dans l'après-midi le Père Rutten a été reçu par le Club Belge de Saint-Boniface.

Dans la soirée, conférence à la cathédrale. L'assistance comptait pour la circonstance de substantiels appoints. La paroisse du Sacré-Cœur était présente en grand nombre à la cérémonie, et son curé, le révérend Père Portelance, O.M.I., avait pris place dans le chœur.

Le Père Rutten s'était imposé la tâche de prouver, au moyen de documents et de faits avérés, que la Belgique avait été envahie sans raison ni excuse. Ainsi qu'il l'a déclaré à son auditoire, cette *preuve* n'était pas nécessaire parmi nous, mais elle est nécessaire en bien des endroits du nouveau monde, et surtout aux Etats-Unis, où les partisans de l'Allemagne ont réussi à dénaturer les faits et à faire croire que l'Allemagne avait été victime de combinaisons auxquelles avait participé la Belgique et contre lesquelles l'empire allemand devait se défendre. Le conférencier a fait sa preuve victorieusement; il a montré avec quelle traîtrise l'Allemagne avait violé sa signature, et renié sa parole plusieurs fois donnée; il a montré comment, après cette faute contre son honneur, l'Allemagne s'était enfoncé dans le crime, l'assassinat et les incendies. Enfin le prédicateur a signalé comme responsables de tous ces attentats l'ambition de l'Allemagne de conquérir l'hégémonie de l'Europe, et cette doctrine extraordinaire que pour arriver à cette hégémonie l'Allemagne a le droit de méconnaître les lois les plus élémentaires de l'humanité et de la pitié.

Ce sermon qui constitue contre l'Allemagne un réquisitoire formidable, a été cependant débité avec l'onction de la charité. Le Père Rutten ne rend que l'Allemagne officielle responsable de ces crimes, et il reconnait que le peuple allemand lui-même ne mérite pas ainsi la réprobation de l'univers.

Contre ces forces puissantes déchainées, le Père Rutten a appelé la coopération de tous; de nouveau il a tendu la main pour ces braves habitants de la Belgique dont la résistance au début de la guerre avait suffisamment arrêté la poussée allemande pour permettre à la France et l'Angleterre d'opérer leur mobilisation. L'illustre dominicain a parlé en termes éloquents du roi Albert, de la reine Elizabeth et de Son Eminence le cardinal Mercier.

Le révérend Père Rutten a visité Regina et autres villes de l'ouest. Il adressera prochainement la parole aux Etats-Unis.

Une réforme qui s'impose

Après la pluie nous est revenu le beau temps. Et nos cultivateurs, arrêtés dans leurs travaux par des averses à peu près quotidiennes durant trois semaines, ont pu enfin se remettre à battre leur grain.

Le retard apporté aux ouvrages de l'automne dans les campagnes a fait réfléchir tout le monde; cultivateurs, banquiers, hommes d'affaires de toutes sortes. Et tous se sont fait la même réflexion: il est périlleux pour l'Ouest de cultiver trop de blé au détriment des autres branches de l'agriculture. La culture du blé telle que nous la pratiquons à l'heure actuelle est une véritable spéculation. Quand le temps est beau, il y a abondance d'argent et confiance générale dans les affaires. Quand le printemps est tardif, quand la saison est trop pluvieuse ou trop chaude, quand pour une raison ou pour une autre la récolte des grains manque, il y a immédiatement disette d'argent, malaise et murmures; et nous devenons de mauvaise humeur, et nous récriminons contre le pays.

Si au lieu de tout mettre leur avoir en blé les cultivateurs se livraient davantage à la culture mixte, nous ne serions pas toujours dans les transes, comme actuellement. Voyez la province d'Ontario, voyez la province de Québec. Ces contrées n'ont pas toujours une température favorables; comme nos plaines elles connaissent les bizarreries et les caprices d'un climat changeant; mais quand on n'y réussit pas la récolte des grains on se reprend sur les fruits, les légumes, l'industrie laitière, l'élevage des animaux.. Et, bon an mal an, on arrive à une fin d'automne satisfaisante; il n'y a jamais insuccès complet.

Dans notre province chaque fois qu'on a voulu faire de la culture mixte on s'en est bien trouvé. Dans nos centres français il n'y a qu'à indiquer la paroisse Letellier, la paroisse de St. Pierre-Jolys, et autres centres, pour prouver quel avantage il y a pour le cultivateur à ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier.

C'est pour s'être livrées à une exploitation agricole variée que ces paroisses sont si prospères. Pourquoi les autres paroisses ne feraient-elles pas la même chose?

Evidemment la transformation ne pourrait se faire en un clin d'œil, mais avec quelques années d'efforts dans ce sens toutes nos campagnes pourraient se trouver en excellente situation financière.

Les compagnies de chemins de fer, les compagnies de prêts, les banques, préconisent ardemment ce retour vers la variété dans la culture. On note des progrès sérieux dans cette voie. Le jour où l'élan sera général, le jour où nos campagnes nous fourniront elles-mêmes la viande, les œufs, le beurre, le lait, les légumes qui se consomment au Manitoba, on ne tardera pas à constater une augmentation sensible de la richesse et de la prospérité générales du pays. Du blé c'est beau et c'est bon, mais ça ne suffit pas, et ça ne peut réussir invariablement chaque année. Alors....

Les recriminations du cultivateur

Un de nos buts principaux est de discuter les plaintes et récriminations du cultivateur. Bienheureux serons-nous, si ces plaintes peuvent être connues en haut lieu et y faire quelque effet. Partant de ce principe que le Canada vit entièrement du cultivateur, puisque notre pays a encore peu d'industries, c'est le cultivateur que l'on doit essentiellement protéger par tous les moyens possibles. Je disais dans un article précédent, article qui du reste a été bienveillamment traité par la presse française de notre Province, que le cultivateur canadien n'avait pas en mains les armes nécessaires pour lutter avantageusement contre le spéculateur, dont il était la victime. Je me propose d'appuyer sérieusement sur cette question dans un article spécial.

Je veux me borner aujourd'hui à discuter une plainte exprimée devant moi hier seulement, et par conséquent je compte que cette discussion sera toute pleine d'à propos.

Chacun déplore avec amertume la période de mauvais temps qui vient d'arrêter nos battages. La récolte, sans être détruite par ces pluies incessantes, n'en est pas moins certainement endommagée. Or voici ce que me racontait hier un cultivateur de ce district.

"J'ai," me dit-il, "battu un char de blé parfaitement sec, avant que ces pluies ne vinssent à tomber, par un temps aussi absolument sec. J'ai emmagasiné ce grain dans une construction parfaitement étanche. J'ai expédié ce grain par temps sec et malheureusement il est arrivé à Winnipeg après les pluies commencées. Comme il pleuvait, mon grain a été classé "tough." Je viens de demander une réinspection. Quel en sera le résultat? Je l'ignore, mais je crains affreusement que l'inspecteur ne me renvoie le même verdict. La chose est déjà arrivée."

Le cultivateur en question est un homme avec une tête sur ses épaules et il sait parfaitement ce qu'il dit.

Ce n'est pas du reste la première fois que j'entends des plaintes du même genre et si le résultat de la réinspection ne corrige pas la première décision de l'inspecteur, nous aurons parfaitement le droit de nous douter de quelque chose de très anormal. Il peut pleuvoir tant qu'il voudra. Si le grain a été battu sec et expédié sec, il doit se vendre sec. Le cultivateur, de ce côté-là, en sait tout aussi long que M. l'Inspecteur. Dieu me garde de taxer l'Inspecteur de malhonnêteté. Dans tous les cas le cultivateur manquera certainement de confiance et c'est ce qu'il faut par dessus tout éviter.

Un gouvernement soucieux des intérêts du Cultivateur, doit au moins faire ses efforts pour lui donner confiance et le satisfaire.

J'ai déjà signalé une suggestion pleine de bon sens, ou qui me paraît du moins l'être. Pourquoi quatre ou cinq fermiers de la Province ne sont-ils pas nommés pour accompagner l'inspecteur dans ses examens et constater avec lui les "grades"? Ils pourrait voir par eux-mêmes, contrôler et protester. En pensant à cette vérité "Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-même." ils feraient strictement leur devoir et protégeraient ainsi le cultivateur, pour être ensuite protégés eux-mêmes par ceux qui les remplaceraient. Que pensez-vous de la question, amis lecteurs?

JEAN DE FROMENT.

—*Somerset News*, colonne française.

M ARTHUR MEIGHEN

(Le Devoir)

Les journaux annoncent l'entrée dans le cabinet, de M. Arthur Meighen, le solliciteur-général actuel. On sait que, depuis que le poste de solliciteur-général existe, on en considère le titulaire comme un assistant du ministre de la Justice, n'ayant pas droit de siéger dans le cabinet. Le changement que le ministère Borden fait en faveur de M. Meighen indique donc en quelle estime il tient celui-ci.

De fait, M. Meighen est une des personnalités les plus intéressantes de la politique canadienne actuelle. Jeune, — il n'a que 39 ans, — c'est l'un des parlementaires les plus forts du régime. A l'œuvre du petit jour jusque tard dans la soirée, M. Meighen, grâce à son intelligence, à son esprit de travail, à sa logique serrée et à ses qualités de "debater" incontestables, s'est imposé au choix du ministère Borden, comme solliciteur-général, en 1913, alors que plusieurs autres convoitaient ce poste. Il a démontré que l'ardeur à l'ouvrage est parfois, pour monter aux honneurs, mieux encore que les manœuvres de tout genre dont se servent d'habitude, pour tenter d'obtenir un portefeuille ou un poste de confiance, la masse des politiciens actuels.

M. Meighen arrivait aux Communes, à la session de janvier 1909, à peu près inconnu de tous. Relégué aux travées du milieu de la gauche,—le parti conservateur était alors dans l'opposition,—M. Meighen, deux ou trois fois, prononça des discours solides, pendant des débats où l'on croyait que tout avait déjà été dit. Et les observateurs pouvaient remarquer que M. Laurier, alors premier ministre, suivait avec attention le jeune député et, parfois, daignait l'interrompre. M. Laurier, parlementaire d'expérience, avait deviné que ce député n'était pas, comme les autres, un beau parleur, alignant des phrases pour ne rien dire, mais qu'il y avait en lui l'étoffe d'un "debater" de belle taille. Lors du débat sur la loi navale Laurier, M. Meighen se fit remarquer par son attitude et la part qu'il prit à la discussion. Impérialiste avoué, il ne trouvait pas assez avancée la loi Laurier et il en tenait pour l'offre de dreadnoughts de M. Borden. C'est dire que, plus tard, M. Meighen appuya de toutes ses forces le bill naval Borden, défait au sénat.

Du jour où son parti vint au pouvoir, M. Meighen, dont la réputation de *débater* était déjà faite, tant aux Communes que dans les commissions parlementaires où il était au tout premier rang des avocats de l'opposition conservatrice, vit son nom mentionné comme solliciteur-général, à brève échéance. M. Borden, toutefois, ne le choisit pas tout de suite. Il le mit à l'épreuve. Pendant la discussion du bill naval Borden, au cours des deux séances d'une semaine de long chacune qui marquèrent ce mémorable débat, et aussi lors de l'adoption du règlement de clôture par la majorité ministérielle, M. Meighen fut au tout premier rang, plein de ressources, ayant toujours le dernier mot, sortant à son avantage de chocs avec les parlementaires les plus expérimentés de la gauche, tenant tête à ce tacticien de l'opposition, M. Pugsley, étant toujours sur la brèche, ne dormant pas, ne sortant pas, dépensant sa vitalité sans compter pour son parti. Les deux adversaires, plus d'une fois, se heurtèrent sans que l'on pût dire qui, du plus vieux ou du plus jeune, avait roulé l'autre. La session à peine finie, M. Borden nommait M. Meighen solliciteur-général. C'était le meilleur choix qu'il pût faire, sans conteste.

Depuis, M Meighen, toujours actif, a fait de ce poste un poste de travail, alors que ses prédécesseurs avaient, de manière générale, presque démontré l'inutilité de cet emploi. Le ministère augmenta les attributions de M. Meighen, qui expédie la besogne promptement, non sans avoir étudié à fond les affaires dont on le charge. Le nouveau solliciteur-général établit les termes de l'entente avec Mackenzie & Mann, au sujet des avances faites au *Canadien-Nord*; et, quoi qu'on puisse penser de l'opportunité de cette mesure, on ne peut s'empêcher de reconnaître que M. Meighen fit preuve, en cette circonstance, d'une maîtrise remarquable des affaires de chemins de fer, ainsi que d'une profonde connaissance des affaires en général. Cette fois-là, il se heurtait à M. R. B. Bennett, un de ses collègues, à la droite et montrait qu'il lui est supérieur. La façon dont il tint tête à la gauche, au cours du débat sur l'enquête relative au *Transcontinental National*, montra qu'il était de belle force.

M. Meighen donne aux jeunes Canadiens l'exemple de ce que peut faire un homme de talent et de caractère engagé dans la politique et qui compte sur le travail plutôt que sur les menées de toute sorte pour arriver aux premiers rangs. D'une honnêteté contre laquelle on n'a pu jamais rien dire, c'est un des jeunes parlementaires dont le pays a le droit d'attendre le plus, dans l'avenir. Le ministère, en l'admettant à ses délibérations, fait donc un geste à la fois honorable et pour lui et pour M. Meighen.

GEO. PELLETIER.

L'ame des ruines

Souvenir d'un Pelerinage a Gerbeviller

Me voilà donc, au soir tombant et sous la pluie, dans les ruines de Gerbéviller-le-Martyr, qui cherche les religieuses portées à l'ordre du jour de l'armée par le général de Castelnau.

—Vous voulez voir la chère Sœur Julie? Il n'y a pas à vous tromper. C'est la maison qui reste, en montant, à votre droite.

La maison qui reste! la voici: une maison sans cachet, mi-paysanne, mi-bourgeoise, et la salle à manger, où j'attends quelques minutes la sœur est ornée d'une suspension en camelote de bazar. Je suis bien content de cet ensemble sans grâce commune. Je vais voir en pleine vie médiocre un fruit né de la circonstance.

Mais voici Mme Julie Rigarel, en religion Sœur Julie, celle-là même que le général a glorifiée, que le préfet est venu embrasser, à qui le sous-préfet a conféré provisoirement tous les droits du maire.

—Ma Sœur, avec un grand respect, le président de la Ligue des Patriotes vous salue.

Et j'explique à la noble femme que je parcours la Lorraine pour me renseigner sur les vilenies des Allemands et sur les mérites de mes compatriotes.

Je distingue mal ses traits, dans la faible lueur que donne la petite lampe à pétrole de la suspension. Je vois seulement que c'est une personne un peu forte, débrouillarde, parlant vite, avec beaucoup d'accent, pareille à toutes les religieuses et à beaucoup de dames de nos petites villes, mais demeurée plus rustique et rayonnante de bonté.

—Mais qu'est-ce que j'ai donc fait pour qu'on s'occupe de moi comme ça! Les Sœurs de Saint-Charles sont hospitalières, je ne devais pas agir autrement.

—Soit! ma Sœur, vous n'avez rien fait qui soit extraordinaire pour une Sœur de Saint-Charles. Mais des choses extraordinaires, vous en avez vu.

—Ah! j'en ai vu! La grande fusillade et le bombardement, ce fut le 24 août, de neuf heures du matin à neuf heures du soir. Dans la nuit du 23 au 24, on nous avait envoyé des petits alpins pour défendre le passage. Une cinquantaine, et si jeunes, des enfants. Ils se battaient. Nous recevions des bombes, des balles. Le maire leur dit: "Mes enfants, vous ne pouvez rien, ils sont trop nombreux. Et vous allez exposer le village." Ils répondirent doucement: "Le général nous a donné l'ordre de tenir jusqu'au bout." Et ils tinrent jusqu'au soir, où l'infanterie allemande arriva dans le centre de la ville. A ce moment, ils réussirent à se glisser à ras de terre, et puis par-dessus les murs du cimetière, sans que les Allemands les vissent. Alors, ceux-ci s'en prirent aux gens de la ville. Ils entraient dans chaque maison en frappant et chassant tout le monde. Un officier arriva chez moi avec des soldats. Il monta chez mes blessés. Les pauvres petits tremblaient. Et moi, je me suis mise entre eux et lui et je disais: N'y touchez pas, ils sont blessés". Alors, il allait à chaque lit et jetait, lui-même, la couverture à terre, pour voir les pansements. Il avait un revolver dans une main et un poignard dans l'autre. Je le suivais, je le précédais. Ah! j'étais effrontée. J'en suis encore étonnée. Comment ai-je osé? Je ne savais pas alors qu'ils étaient en train de tuer et de martyriser des femmes, des enfants, dans le village.

Elle me donne des détails sur les crimes des Allemands contre les personnes, et, soudain, épouvantée par les images qu'elle réveille:

—Croyez-vous qu'ils reviendront? me dit-elle. Oh! j'ai peur!

Cette interruption est bien belle; elle laisse voir la nature sous l'excellence de la religieuse.

—Ils vous ont épargnée, vous et vos religieuses, ma Sœur?

—Je soignais leurs blessés comme les nôtres. C'est mon devoir de Sœur de Saint-Charles. J'ai le droit de préférer les nôtres, mais, eux, je les soignais également. Tenez, le 25 août, nous avons eu deux cent cinquante-huit blessés prussiens, et personne pour les soigner. "Et vos majors? leur disions-nous. — Ils nous ont abandonnés." Nous les pansions. Nous ne savions rien faire de savant. Il y en avait un, ses deux doigts pendaient: je les ai coupés avec mes ciseaux. C'est à Rosselieures surtout, qu'ils ont été massacrés par notre 75. Ils n'avaient plus de mollets, plus de joues, plus de côtes.

—Se plaignaient-ils?

—Non. Ils disaient: "Ça me brûle." Ils étaient entrés à Gerbéviller le 24 août, le soir, je vous l'ai dit. Eh bien! le 28, à cinq heures du soir, les Français rentraient. Vous pensez quelle lutte et qui a duré, sans discontinuer, jusqu'au 13 septembre, à huit heures du soir. C'était la bataille toujours, le duel d'artillerie, la mitrailleuse surtout, ce que nos gens appellent le moulin à café.

La Sœur me donne un tas de renseignements que je laisse glisser à terre pour recueillir seulement ce qui me la fait connaître elle-même. Ce n'est pas le désastre de Gerbéviller que je lui demande; j'ai vu les ruines; et ce n'est pas non plus le récit du combat: il faudrait le placer dans l'ensemble des opérations. Je suis venu pour la voir, elle-même, pour voir une personne qui possédait, à son insu, une puissance héroïque, et qui s'est révélée dans un mouvement d'enthousiasme quand cela fut nécessaire.

—M. le curé, me dit-elle, avait été emmené par les Allemands. L'église brûlait. Alors, l'idée m'est venue, soudain, que le ciboire était en danger. J'ai couru le prendre dans le tabernacle, je l'ai apporté ici, et, m'étant mise à genoux, je me suis communiée.

Ici, dans cette salle, sous la suspension dorée! Ce tableau m'explique la Sœur Julie: une nature excellente, formée divinement. Je me trouve en présence d'une personne de la campagne, pleine de bonté et d'esprit pratique, mais tout cela rehaussé par le sentiment mystique.

Tandis que nous causions, d'autres Sœurs, des infirmiers, des officiers, des soldats et puis des éclopés, des réfugiés, parmi lesquels des enfants, et quelques-uns des pauvres habitants revenus dans les ruines, sont entrés l'un après l'autre. Ils m'expliquent qu'ils ont fini d'enterrer les morts de la bataille, et que, le lendemain matin, au milieu des tombes, on dira pour eux une messe en plein air. Ils me demandent d'y prendre la parole; la Sœur Julie insiste et, moi, j'en décline l'honneur, non, certes, que je veuille m'épargner un petit effort, quand il s'agit de gens qui se sont fait tuer, mais parce que je me sens indigne d'un si grand rôle, réservé, dans mon esprit, aux prêtres, aux soldats, à ceux qui ont souffert.

—Vous auriez fait plaisir à tous.

Ce mot de la Sœur Julie me poursuit dans l'obscurité où je me retrouve, tandis que la victoire, une fois encore, nous fait traverser les ruines et court vers Lunéville. Je songe au service qu'elle nous rend en manifestant la générosité morale de notre nation auprès des horreurs allemandes. C'est par elle que l'on comprend le cri de l'orateur sacré: "Les mains élevées vers le ciel enfoncent plus de bataillons que les mains armées de piques et de lances." Il est certain que cette religieuse, qui soigne les assassins, et quand elle est la fille et la sœur des victimes, vous a une autre allure dans Gerbéviller que les *ivrognes sur le charnier* dans Raon. Souhaitons qu'elle soit vue dans les décombres de sa ville, cette âme rayonnante de femme française, par les Américains et par les nations neutres qui balancent entre la France et l'Allemagne. Mais qu'avais-je besoin, tout à l'heure, d'opposer à son désir mes scrupules! Elle a organisé une belle cérémonie; elle trouve que mes titres, quels qu'ils soient, y ajouteraient quelque chose; je n'ai qu'à lui obéir. Retournons à Gerbéviller. Et j'y retourne, et je lui dis:

—Ma Sœur, c'est entendu. Je vais coucher à Lunéville; mais, demain, à neuf heures, bien exactement, je serai de retour et vous rejoindrai, pour la messe, sur le plateau, entre Gerbéviller et Moyen.—*Les Annales.*

MAURICE BARRES.

POUR DES "JOBS"

L'importunité de ceux qui veulent avoir des places du département des Travaux Publics dans cette province devient très fatigante pour certains fonctionnaires. Un citoyen éminent de cette ville dit qu'on l'a appelé trois fois au téléphone un soir pendant son dîner pour lui demander des places. Un matin à 7.45, pendant que ce fonctionnaire prenait son bain, le téléphone sonna avec une grande persistance. C'était une autre requête d'un homme qui demandait une "job".—*Free Press*, vendredi le 8.

BENEDICTION D'EGLISE

La bénédiction de la nouvelle église de LaSalle aura lieu mardi prochain, le 19 octobre. Un train laisse la gare du C.P.R. à Winnipeg à 7.40 heures du matin et revient dans l'après-midi. Le diner sera servi dans l'ancienne chapelle.

EPISODES DE GUERRE

Notre 75 en Argonne

(*Le Pèlerin*)

Un artilleur a raconté à M. Robert Vigneau cet épisode de la récente ruée allemande contre nos positions de l'Argonne :

Les attaques allemandes ont commencé le dimanche 20 juin. La première a été enrayée assez facilement... Le 30, les Boches revenaient à la charge. Dans la nuit du mardi au mercredi, leur artillerie lourde ouvrit un feu terrible contre nos positions. Les tranchées étaient intenables. Et cependant, sous ce déluge de mitraille, malgré leurs pertes et malgré le danger, nos poilus tenaient bon !.... Il fallut qu'entre deux rafales de grosses marmites une pluie d'obus asphyxiants empestât l'atmosphère et jetait un certain désarroi dans nos rangs pour qu'un mouvement de recul se produisit. Dès qu'ils virent les nôtres fléchir un peu, les Allemands lancèrent leurs troupes en masses compactes à l'assaut de nos lignes. Le défilé de la Chalade était noir de Boches qui s'avançaient en hurlant..... Il est certain qu'à ce moment le kronprinz, qui commande dans cette région, crut avoir brisé notre front et n'avoir plus qu'à pousser de l'avant pour mettre la main sur le chemin de fer de Châlons-Verdun. Il comptait sans nos 75, sentinelles inflexibles, qui barrèrent superbement la route.

Les Allemands n'étaient plus guère qu'à 200 mètres de nos batteries, dissimulées derrière les crêtes ou postées en travers du défilée. A leurs pièces, nos artilleurs attendaient frémissants Ils débouchèrent à zéro. Comme d'immenses coups de faux, les obus ouvrirent dans les masses ennemies des sillons sanglants. Les Boches essayèrent de foncer quand même. Le feu de notre artillerie redoubla de violence. Un officier, entrainant ses hommes, eut l'aurace de faire mettre une pièce en batterie, à découvert, et face aux Allemands. Elle tirait presque à bout portant. Les Boches se ruèrent contre elle comme un troupeau de bœufs qui courent à l'abattoir. C'était fou et hideux. Les corps broyés, déchiquetés par la mitraille, assommés per le déplacement d'air, sautaient, retombaient comme des débris informes et sanglants. Le 75 eut le dernier mot. Pas un des servants de cette pièce magnifique ne fut tué.

Cependant, notre infanterie s'était ressaisie. Les marsouins, qui se battirent comme des lions durant ces journées et firent grandement honneur à leur vieille réputation, rivalisèrent de bravoure avec les chasseurs à pied, et, par une série de violentes contre-attaques, regagnèrent presque tout le terrain que l'emploi des obus asphyxiants par les Boches nous avait contraints de céder. Les Boches, que leur poussée furieuse avait conduits à moins de 8 kilomètres de notre voie ferrée entre Sainte-Menehould et Verdun, abandonnèrent tout le bénéfice de leur avance avec des monceaux de cadavres sur le terrain,—plus de 8,000, assure-t-on.

"Freedom Begets Loyalty"

Un journal anglo-canadien de la Nouvelle-Ecosse, le *North Sidney Herald*, publie dans son numéro du 22 septembre un remarquable article intitulé *"Freedom begets loyalty,"* (La liberté produit la loyauté) :

Si jamais il fut une époque dans l'histoire du Canada où la sécurité du régime anglais demandait la suppression directe ou indirecte du français c'eût été bien certainement lorsque le Canada fut cédé à l'Angleterre. Et vraiment il est étrange de voir maintenant énoncer la théorie qu'une politique qui a donné ses preuves de sécurité et de sagesse depuis 150 ans soit maintenant considérée dangereuse. Il n'y a pas le moindre sens commun dans la clameur qui s'élève contre le français ; au contraire toute l'expérience de l'Empire tend à prouver qu'il est sage et utile de donner à tous les plus grandes facilités d'apprendre et d'employer toutes les langues qui tiennent au cœur des citoyens de cet Empire.

Le Sud Africain en a fourni la plus récente preuve, et l'Empire a déjà recueilli là les fruits d'une solution généreuse et éclairée qu'il avait été donnée aux questions de race, de langue et d'écoles dans ce nouveau pays britannique. Mais ce n'est pas au Sud Africain que les hommes d'Etat britanniques ont appris que c'est folie de vouloir faire des Anglais avec des hommes d'une autre race. Si nous voulons savoir où cette leçon a été apprise, il faut tourner nos regards vers l'Ecosse, l'Irlande et le Pays de Galles Ceux-là sont encore Ecossais, Irlandais et Gallois, et les politiques anglais ont depuis longtemps abandonné l'idée que ce ne soit pas juste, bien qu'ils soient venus en différents temps sous la domination anglaise. L'Ecosse n'a pas abandonné sa langue: elle l'a rétablie dans ses collèges et ses écoles aussi vite qu'elle peut. Un million de personnes parlent encore gallois, et cette langue fait partie de l'éducation dans les écoles ordinaires. L'Irlande compte près d'un million qui parle encore l'irlandais, et elle le fait enseigner dans les trois quarts de ses écoles et dans plusieurs collèges.

Ces cas, et celui plus récent de l'Union du Sud Africain, devraient suffire à dissiper à jamais le cauchemar de tant de braves gens au Canada. Si vous voulez faire d'un homme un citoyen mauvais et suspect, vous n'avez qu'à essayer de changer sa nationalité malgré lui ; vous n'avez qu'à essayer de lui enlever directement ou indirectement la langue de ses ancêtres.

Si la langue anglaise occupe aujourd'hui une si forte position dans le monde, elle ne doit aucunement son succès à la politique étroite de ceux qui étaient prêts à imposer cette langue aux autres, soit directement soit par voie indirecte en enlevant aux autres l'avantage d'apprendre leur propre langue à l'école.

Les hommes d'Etat anglais, les meilleurs, les plus intelligents et les plus sages, ont déjà depuis longtemps reconnu cette vérité et ils ont mis au rancart la politique futile de chercher à imposer l'anglais à qui que ce soit, lui laissant faire son chemin par son propre mérite et la force des circonstances.

Ce n'est pas, sûrement, en cette année 1915, que l'on devrait chercher à faire revivre pour le Canada, ou aucune province du Canada, une politique depuis longtemps rejetée par les gouvernements britanniques dans les autres parties de l'Empire. Si cette première année de guerre n'a pas ouvert les yeux de quelques-uns sur la question des races et des langues, ces yeux doivent être bien fermés. La Belgique est un pays bilingue et personne que nous sachions n'a trouvé de brisure dans l'unité belge ou de défaut dans son patriotisme. Pour le siècle à venir, quand on voudra citer un exemple de loyauté et de haut patriotisme, le premier mot qui nous viendra sur les lèvres sera celui de Belgique.

Mais les deux langues en Belgique étaient amies. Les gens qui parlaient ces langues étaient amis. Il n'y a pas de raison pourquoi au Canada, deux langues ne seraient pas amies. Pourquoi pas ? Si nos préjugés cessaient de faire naître des craintes inutiles dans nos esprits, quatre-vingt-dix sur cent de toutes les questions de race et de langue disparaîtraient pour ne plus revenir.

Cette année 1915 est le moment opportun pour songer à ces choses. Nous aimons à proclamer que cette guerre est une guerre pour les droits des petits peuples, des petites minorités nationales. Nous accusons l'Allemagne d'une politique barbare de domination et d'oppression brutale des petits peuples et des petites nations. Nous nous vantons que nous, les libres sujets de la Couronne Britannique, nous allons délivrer les petits peuples et les petites nations de l'oppression actuelle et du danger de l'oppression future.

Mais si nous commencions par enlever la poutre de notre œil ? Si nous commencions à faire cesser toutes ces attaques mesquines et imprudentes contre l'une des grandes races du Canada, contre la race qui s'est établie ici la première !

COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Le Collège de Saint-Boniface, agrégé à l'Université et séparé de Winnipeg par la Rivière Rouge seulement, est dirigé par les Pères de la Compagnie de Jésus. Il s'y donne quatre cours : Un Cours Universitaire (quatre années), préparant au grade de Bachelier-es-arts de l'Université de Manitoba ; Un Cours de Grammaire (trois années), préparant au cours universitaire ; Un Cours Commercial (deux années), préparant au diplôme de comptable, et un Cours Préparatoire (deux années), pour ceux qui ne sont pas suffisamment préparés pour être admis aux autres cours.

Le cours de commerce se donne en anglais, mais les autres se poursuivent en anglais et en français dans des classes différentes.

Les élèves sont admis au Collège comme pensionnaires, demi-pensionnaires, internes et externes.

Pour autres renseignements, s'adresser au Rév. P. Recteur, Collège de Saint-Boniface, Saint-Boniface, Man.

LA GUERRE

Paris, 7—La rupture des Alliés: Russie-France - Angleterre - Italie avec la Bulgarie est officiellement annoncée. Les troupes françaises marchent vers la frontière serbe et les Turcs sont en chemin pour aller assister les Bulgares. La Grèce et la Roumanie restent neutres jusqu'ici.

* * *

En Champagne les Français s'emparent du sommet de Tahure, qui domine la deuxième ligne de défense allemande.

Ailleurs les combats d'artillerie redoublent de vigueur et à Paris on s'attend à une bataille décisive.

Paris, 8.—Combats d'artillerie, surtout dans l'Artois; quelques attaques allemandes repoussées.

* * *

Les Serbes empêchent les Autrichiens de traverser la Save; combats entre Autrichiens et Serbes, sur le Danube.

* * *

Une forte armée austro-allemande se rue sur la Serbie, qui se prépare à résister.

* * *

Paris, 9.—Une attaque allemande est repoussée à Loos; les Français font un progrès perceptible au sud-est de Tahure en Champagne. Combats d'artillerie dans l'Argonne, la forêt Le Prêtre et les Vosges.

* * *

Rien de spécial au sujet de la campagne russo-allemande.

* * *

Londres,—D'après une dépêche de Serbie, l'avant-garde de l'armée austro-allemande a été fort endommagée par l'armée serbe.

* * *

Le lieutenant Jacques Delcassé, fils du ministre des Affaires Etrangères de France, et prisonnier de guerre en Allemagne, a été condamné à un an de réclusion dans une forteresse, pour désobéissance à la Kommandatur.

* * *

11 Oct.—Belgrade est entre les mains des austro-allemands. Les Serbes n'ont fait aucune résistance sérieuse pour gardre la ville.

* * *

Combats violents sur le front ouest. Tranchées allemandes prises par les Français au sud ouest de Tahure.

* * *

Les Anglais avancent au nord est de Loos.

* * *

En Russie une contre-attaque près du village de Garainovki, sud ouest de Milacheff a été repoussée.

* * *

Dans la région de Riga les Allemands ne montrent aucune activité.

* * *

Les Alliés demandent une reponse définitive à la Grèce à propos de sa conduite future.

* * *

Paris, 12.—Progrès en Champagne et dans l'Artois; progrès aussi des troupes anglaises à la Bassée.

Le ministère de la Guerre de France publie un sommaire des récentes opérations sur le théâtre ouest et affirme que les gains récents sont d'une grande importance et constitue un échec sérieux pour les Allemands.

* * *

Les Allemands paraissent tout-à-fait arrêté dans l'est; ce sont les Russes qui prennent l'offensive à plusieurs endroits.

* * *

L'état-major serbe dit que la prise de Belgrade par l'armée austro-allemande n'aura pas de conséquence sur l'issue générale de la campagne.

* * *

Paris, 13.—Attaques allemandes repoussées en Lorraine et dans les Vosges.

Les Allemands bombardent de nouveau Soissons.

Les Français font du progrès en Champagne; les forces anglaises se préparent à une nouvelle offensive en Belgique.

* * *

Le bulletin russe satisfaisant.

* * *

Paris, 13.—M. Viviani déclare que l'Entente enverra une armée au secours des Serbes. Le gouvernement de la Serbie est transferré à Monastir, petite ville au sud-ouest du royaume.

* * *

Le grand-duc Nicolas commandera l'armée russe des Balkans.

Woodrow Wilson se re-marie

Washington, 7.—On a annoncé officiellement hier soir à la Maison Blanche, le mariage du président Wilson avec Madame Norman Galt, de Washington. La date de ce grand événement social n'est pas encore fixée, mais l'on pense qu'elle n'est pas éloignée et que la Maison Blanche aura une nouvelle maîtresse de céans au commencement de l'hiver.

Madame Galt (Edith), est la fille de feu William H. Bolling, avocat de Whyteville, Virg. Héritière d'une grande fortune elle épousa, en 1896 Norman Galt, de la maison Galt & Bros., bijoutiers, qui mourut, il y a sept ans, lui laissant aussi des biens considérables. Depuis son mariage avec M. Galt, Elle a demeuré à Washington, où elle occupe présentement, avec sa mère, une résidence modeste.

Le président Wilson a fait la connaissance de sa future femme à la Maison Blanche, l'automne dernier. Cette dernière y avait été introduite par Mlle Margaret Wilson, fille du président. Au cours de l'été dernier, elle passa un mois à la villa de la fille aînée du président à Cornish et c'est là que M. Wilson commença à la courtiser. Elle est beaucoup plus jeune que lui, musicienne accomplie comme Mlle Margaret Wilson, douée d'une rare beauté et d'une intelligence supérieure.

Le mariage du président Wilson avec Madame Galt sera le troisième qu'un président des Etats-Unis aura fait à la Maison Blanche pendant son terme officiel. Le premier fut celui du président Tyler avec Mlle Julia Gardiner, et le deuxième, celui du président Cleveland avec Mlle Frances Folsom.

LACHES AGRESSIONS

(L'Evénement)

Le *Manitoba Free Press*, le principal organe libéral de Winnipeg, recommence avec une passion nouvelle, sa guerre de race et de religion contre les Français et les Catholiques de l'Ouest. Il a juré de faire chasser des écoles de la province manitobaine et les religieux et leur costume. La vue d'un prêtre catholique, d'un Frère des Ecoles Chrétiennes, d'une Sœur de Charité, met cet organe fanatique en fureur. Il demande le retour à la loi spoliatrice Greenway et à l'odieux compromis Laurier.

Voilà bien à l'œuvre les amis dont le *Soleil* applaudissait la victoire électorale ! C'est la persécution qui va recommencer, avec la connivence d'un gouvernement rouge-orange. Les quelques adoucissements que les catholiques avaient obtenus d'un gouvernement conservateur à leur pénible situation scolaire vont leur être bientôt ravis. L'ancienne colonie découverte et civilisée par des pionniers cahtoliques et français est de nouveau devenue la proie des sectaires !

Ainsi donc, en 1915 comme en 1892, c'est au parti libéral manitobain qu'il faut reprocher les lâches agressions contre nos frères. Il y a vingt-cinq ans, les rouges de là-bas ont violé le droit et la loi pour persécuter notre langue et notre foi; aujourd'hui, ils sont en train de briser une coutume de tolérance par laquelle sir Rodmond Roblin réparait partiellement l'iniquité d'un gouvernement précédent.

Mais de même qu'il ne faut pas s'étonner de ce retour libéral à la politique spoliatrice du vacher Thomas Greenway, de même il ne faut pas être surpris de ce que le *Soleil* applaudisse au succès de ce parti et se taise sur ses sinistres intentions. En effet du temps de Greenway, le journaliste qui défendait la politique rouge dans une gazette française de Winnipeg est le même qui préside en ce moment aux basses œuvres de l'organe libéral de Québec ! Il n'a pas changé.

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Bénédiction de cloches a Sainte-Anne

Le train spécial organisé à l'occasion de la bénédiction des cloches de l'église de Sainte-Anne a amené dans cette paroisse une foule relativement nombreuse. Toute la paroisse elle-même s'était aussi rendue à cette fête, qui a été une magnifique démonstration.

Sa Grandeur Monseigneur Béliveau a présidé la cérémonie et a fait un éloquent sermon de circonstance.

M. l'abbé Jubinville, le curé de Ste-Anne, un travailleur, qui donne une impulsion toujours de plus en plus grande aux œuvres paroissiales, a remercié le public de la générosité avec laquelle il avait répondu à son appel. Il a aussi remercié Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, le clergé et la foule présente à la cérémonie. Il n'a oublié qu'une chose: la part considérable qu'il a prise lui-même à l'acquisition des cloches superbes qui désormais seront l'ornement et l'harmonie de la paroisse.

M. l'abbé Lee, curé de la paroisse de Saint-Edouard de Winnipeg, a aussi adressé la parole.

Les officiant étaient: Sa Grandeur Monseigneur Béliveau; M. l'abbé Giroux, curé de LaBroquerie, diacre; le révérend Père Josaphat Magnan, supérieur des Oblats de Saint-Boniface, sous-diacre; M. l'abbé Prud'homme, chancelier du diocèse, agissait comme maître de cérémonie.

Les trois cloches du nouveau carillon de Sainte-Anne sont de bronze. Elles pèsent respectivement 2,200, 1,600 et 1,000 livres. Elles ont été achetées de la maison Paccard, Annecy, France, par l'intermédiaire de la maison Vanpoulle, de Saint-Boniface.

La partie musicale de la cérémonie a été magnifique. M. Hélie était présent et sa belle voix de ténor a été bien appréciée.

Toute cette fête a été bien belle et fait honneur au curé et aux paroissiens de Sainte-Anne.

Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

Le 18 juin, 1890, est un jour qui restera toujours cher aux Canadiens-français de Winnipeg. Ce jour-là, en effet, il y avait une assemblée spéciale à laquelle tous les Canadiens-français avaient été convoqués et à laquelle, nous disent les archives, ils assistèrent très nombreux. Sous l'habile direction de MM. George E. Fortin, avocat, Edouard Richard, ex-shérif, P. A. Richard, marchand, et H. A. Bussières, avocat, tous patriotes ardents, et dévoués de cœur et d'âme à la cause catholique française dans l'Ouest, cette assemblée se mit à l'œuvre. En face des problèmes ardus que confrontaient les pioniers de la foi catholique et du doux parler de France dans notre ville; en face des ennemis déjà nombreux de tout ce qui était Français et catholique, et qui déjà s'acharnaient à les anglifier ou les détruire, nos compatriotes décidèrent de s'unir plus intimement afin d'être plus forts. La Société St. Jean-Baptiste de Winnipeg venait de naître. Immédiatement on procéda à l'établir sur des bases solides. A cette même assemblée on adopta une constitution en tête de laquelle on est heureux de lire cette fière devise "Liberté Française en tout et partout." M. George E. Fortin fut choisi à l'unanimité au poste de président de la Société naissante, dont il était le fondateur; M. Edouard Richard, ex-shérif, fut nommé vice-président; M. J. A. Aichard trésorier, et M. H. A. Bussière, secrétaire.

Il plut à Sa Grandeur Monseigneur Taché de nommer un chapelain à la nouvelle Société, qui fut Monseigneur Cherrier, dont nous connaissons tous et admirons le dévouement inlassable à la cause catholique et française.

Bien qu'à son berceau notre Société était déjà bien vivante, et la fête nationale fut célébrée cette année-là à Saint-Boniface avec beaucoup de solennité et d'éclat. La Société comptait déjà 72 membres qui tous étaient membres fondateurs.

En 1891, la Société continua sa marche de l'avant sous l'habile direction de M. Edouard Richard comme président. La constitution fut révisée pour prévoir aux besoins nouveaux de la Société, et les archives nous disent qu'il y eut plusieurs assemblées dans l'intérêt de la cause française et catholique. La fête nationale cependant ne fut pas célébrée d'une façon particulière et la Société se contenta d'envoyer des délégués à la grande célébration qui eut lieu à St. Jean-Baptiste. Nombre de nouveaux membres furent admis cette année-là et la Société entra définitivement dans une ère de progrès et de prospérité.

A M. C. A. Lemieux devait incomber le devoir de présider aux destinées de la Société durant l'année 1892. Jusqu'ici la Société s'était contentée de célébrer dignement la St. Jean-Baptiste, mais elle devait bientôt montrer qu'elle avait été fondée pour un but plus noble: Celui de promouvoir les intérêts généraux des Canadiens-français et rester fidèle à sa belle devise: "Liberté Française en tout et partout."

En 1892, en effet, plusieurs évêques et prêtres de la province de Québec, en visite dans l'Ouest, s'arrêtèrent à Winnipeg, et il y eut des fêtes spéciales en leur honneur données à Ste. Marie. Il y eut aussi un banquet auquel furent invité les officiers de toutes les Sociétés, moins cependant ceux de la St. Jean-Baptiste. On poussa même le zèle contre le français jusqu'à demander que l'adresse qu'on devait présenter en cette occasion ne fut signée que par les paroissiens de langue anglaise, malgré que les Canadiens-français formassent encore une partie assez considérable des paroissiens de Ste. Marie, et comme tels contribuassent pour leur quote-part au soutien de cette paroisse. La Société ne reste pas muette devant cet oubli malheureux, pour ne pas dire plus—une lettre de protestation fut envoyée au Révérend Père Curé de Ste. Marie, revendiquant fièrement les droits de la belle langue française. Mais un petit groupe des paroissiens de Ste. Marie n'étaient pas encore satisfaits de ce flagrant oubli de nos droits. Le 17 juillet, en effet, le Révérend Père Durocher, en cette même église Ste. Marie, fit un sermon en français et un certain monsieur, dont il est préférable de ne pas mentionner le nom, car, le peu d'intelligence, de tact et de délicatesse dont il fit preuve ce jour-là, lui méritent bien l'oubli le plus complet, voulut protester contre l'usage de la langue française dans la dite église Ste. Marie et en sortit avec ostentation parce que le prédicateur y parlait français.

La Société ne fut pas lente à protester contre ce nouvel affront, et ses protestations ne restèrent pas lettres mortes puisqu'elles provoquèrent de semblables protestations, contre ce malheureux incident, de la part de plusieurs autres sociétés, et aussi de tous les Irlandais bien pensant de Ste. Marie.

Jusqu'ici la Société s'était contentée de se joindre aux sociétés sœurs de Saint-Boniface ou d'ailleurs pour célébrer la fête nationale; mais en 1893 la célébration se fit "chez nous." Sous l'habile direction de M. J. T. Dumouchel, comme président, ces fêtes furent un véritable succès; il y eut messe solennelle à l'Immaculée Conception à laquelle nos compatriotes se rendirent en procession formée aux coins des rues McDermot et Main.

Le Lieutenant-Gouverneur de la Province ainsi que le Maire de Winnipeg furent invités à prendre part à cette fête, mais les archives ne nous disent pas s'ils y assistèrent.

M. L. O. Genest fut le Président de la Société pour l'année 1894; ce fut cette année que la Société eut son premier drapeau. Une grande célébration nationale se préparait pour le 24 juin, à laquelle devait prendre part Sa Grandeur Mgr Taché.

La fête devait avoir lieu à Ste. Marie dont l'église avait été mise à la disposition de nos compatriotes par celui que les archives appellent le "Père Langevin", et qui n'était autre que notre vénéré Archevêque dont nous pleurons encore la perte. Le bon "Père Langevin" avait non-seulement placé son église à la disposition de nos compatriotes, mais il avait encore aidé de toute son influence, de tout son zèle, que nous connaissons si bien, à l'organisation de cette fête, qui devait dépasser en splendeur toutes les célébrations précédentes. Mais la Providence en avait décidé autrement. A la veille même de ces fêtes un grand deuil vint frapper tous les catholiques du diocèse de Saint-Boniface et nos compatriotes en particulier. Sa Grandeur Monseigneur Taché venait de mourir.

En face de ce douloureux évènement, nos compatriotes durent s'incliner et remettre à plus tard leur fête projettée. Mais la Providence, qui venait d'enlever un grand évêque à l'Eglise Catholique et un père "aux Canadiens-français de l'Ouest devait bientôt leur rendre et l'un et l'autre dans la personne du nouvel Archevêque,—Sa Grandeur Monseigneur Langevin.

A cette occasion la Société St. Jean-Baptiste se rendit en corps aux cérémonies du "Sacre" et présenta une adresse au nouvel évêque.

Les années qui suivirent ne furent pas marquées par aucun évènement bien extraordinaire; mais la Société continuait toujours sa marche progressive. Chaque année la fête nationale fut célébrée avec éclat et nos compatriotes n'avaient pas peur de s'affirmer et de revendiquer la reconnaissance de leurs droits. MM. G. Germain, J. A. Richard, C. H. Royal, L. H. Fournier, J. E. Béliveau, J. H. Bourgouin et R. L. Chevrier furent les différents présidents de 1895 à 1901.

En 1902, une première tentative fut faite pour faire de la St. Jean-Baptiste une société de bienfaisance et de secours mutuels en même temps qu'une société nationale. La Société semble avoir été très prospère alors. Il y eut deux célébrations: l'une à Saint-Boniface, le 24 juin, et à St. Jean-Baptiste, le 1er juillet. M. J. B. Lauzon était alors président.

MM. A. L. Picard et Thomas Gelley furent les présidents de la Société pour 1903 et 1904. La fête nationale fut célébrée avec éclat chaque année, et en 1904, il y eut un "pain bénit" encore une de ces vieilles coutumes nationales qui malheureusement semble vouloir disparaître.

L'année 1905 devait entre toutes rester chère à la mémoire et au cœur de tous les Canadiens-francais, et Français de Winnipeg. Ce fut en cette année-là, en effet, que Sa Grandeur Monseigneur Langevin, cédant aux demandes réitérées de nos compatriotes et aux désirs les plus chers à son cœur de patriote fonda la paroisse du Sacré-Cœur, la seule église Canadienne-française de Winnipeg ou chaque dimanche la parole divine nous est enseignée dans la langue de nos ancêtres et où nous prions ces belles prières françaises que nous avons apprises à balbutier sur les genoux de nos bonnes mères canadiennes. Notre Société prit une part importante dans toutes les fêtes de la dédicace de la nouvelle église, et en même temps se trouva chez elle pour la première fois. Jusqu'ici, en effet, les archives nous la montrent tenant des assemblées dans l'école Ste. Marie, l'Immigration Hall, la Trade Hall et parfois à la résidence des différents présidents. Dorénavant elle aura sa place à l'Eglise du Sacré-Cœur.

C'est alors, que Mgr Cherrier a résigné ses fonctions de chapelain de la Société et que le fondateur de la paroisse Canadienne-française, son curé, le Révérend Père Portelance, l'a remplacé.

En 1906, la fête nationale fut célébrée avec une pompe extraordinaire. Il y eut messe pontificale à laquelle Sa Grandeur Monseigneur Langevin officiait; et un grand banquet dans la soirée. M. J. V. Dumoulin était président de la Société durant cette période et fut suivi au poste de président par MM. J. J. Arsenault, en 1907; P. Poulin, en 1908 et C. F. Cardinal, en 1910; Monsieur Cardinal fut aussi président pour les années 1911 et 1912. Durant ces dernières années la Société passa évidemment par une période d'un calme un peu inquiétant, puisque au mois d'avril 1912 le président dut faire adopter une résolution réduisant de 15 à 7 le quorum de membres dont la présence était nécessaire pour transiger lese affaires de la Société. Mais l'arrêt ne devait pas être bien long, et l'année 1913 devait trouver la Société encore bien vivante,et travaillant toujours dans le même but: aux intérêts généraux et à l'union des Canadiens-français. Sous l'habile direction de M. L. A. Delorme, avocat, la Société reçu un renouveau de vie; il y eut parties de cartes, conférences et "concerts boucanes" qui réunirent nos compatriotes et les firent se mieux connaître et par là se mieux apprécier. La célébration de la fête nationale cette année-là devait surtout rester comme l'un des plus beaux souvenirs de l'énergie et de l'esprit d'initiative de notre Société. Les fêtes commencèrent le 23 juin au soir par un grand banquet au Royal Alexandra. La plupart d'entre nous se rappellent encore les éloquents et patriotiques discours qui y furent prononcés par tous les orateurs, Mgr Langevin et Monsieur Henri Bourassa en particulier. Le lendemain 24 juin, notre Société, augmentée par les sociétés sœurs de Saint-Boniface, et les délégués des sociétés de Manitoba marchaient en procession à travers les rues de Winnipeg à partir de l'Eglise du Sacré-Cœur jusqu'à la Cathédrale où il y eut messe solennelle avec sermon de circonstance par Sa Grandeur Monseigneur Béliveau. Ce même soir avait lieu à l'Auditorium une grande assemblée patriotique qui devait être le digne couronnement de ces fêtes grandioses. M. L. A. Delorme, Président de la Société, le Révérend Père Portelance, chapelain, et M. Henri Bourassa furent les principaux orateurs de la soirée. Leurs éloquents discours tous vibrant du patriotisme le plus sincère et le plus chaud furent accueillis avec enthousiasme par une foule d'aux moins 3,000 personnes. Le lendemain les délégués de la Société prirent part aux délibérations du Congrès du Parler Français à Saint-Boniface.

L'année 1913 avait été bien remplie, et c'était un véritable succès qui restera à la gloire des officiers de la Société dont elle proclame bien haut l'activité inlassable et le dévouement à la cause de l'Eglise et l'Ecole Canadienne-française de Winnipeg.

L'année 1914 ne vit rien de bien remarquable; vers la fin de l'automne un nouveau mouvement fut lancé pour rallier les Canadiens-français autour du clocher de l'Eglise du Sacré-Cœur dont la croix devrait être toujours leur drapeau. Le mouvement semble très bien lancé et l'enthousiasme et le dévouement inlassable des membres est une preuve assurée de succès.

Et maintenant que nous nous préparons à célébrer d'une manière grandiose le 25ième anniversaire de la fondation de notre Société, il fait bon de jeter un regard en arrière pour mesurer le chemin déjà parcouru par nos prédécesseurs et mieux comprendre la tâche qui nous incombe.

Pendant ces 25 premières années la Société a accompli de grandes choses, mais ne nous faisons pas illusion, l'avenir demande l'union de toutes nos forces, de toutes nos bonnes volontés. La lutte pour la reconnaissance de nos droits religieux et nationaux n'est pas terminée, bien loin de là, elle ne semble que commencer. Nos ennemis pour être plus modérés d'apparence n'en sont que plus sournois et nous devons nous attendre à une attaque ouverte à tout moment. Devant cette attaque allons-nous présenter un front désuni?

Non! nous nous rappellerons la devise fière et noble de notre Société; nous mettrons toutes nos forces, toutes nos énergies, toutes nos ressources au service de la cause commune; la cause catholique et française, et nous aurons bien mérité de notre pays lorsque nous aurons changé en réalité la devise de notre Société "Liberté française en tout et partout."

Communiqué.

Programme de la St-Jean-Baptiste de Winnipeg

Dimanche le 17 octobre

Messe Pontificale chantée par Monseigneur Arthur Béliveau, à 10 heures 30. Entrée solennelle.

La Chorale rendra la seconde messe en Fa de Eduardo Narzo.

Offertoire—Vive le Sacré-Cœur—La Chorale.

Directeur—M. J. Poitras. Organiste —M. A. R. Pépin.

Le sermon sera donné par Monseigneur Cherrier P.A., curé de l'Immaculée Conception.

Grand concert sacré à 8 heures p.m. Entrée gratuite.

Maître de cérémonies, M. L. P. Roy, 2ième vice-président.

Chœur—Près du Fleuve Etranger, par C. Gounod—La Chorale.

Solo de violon—Ave Maria de Schubert, Mlle R. Price, élève de M. Camille Couture.

Duo—D'un cœur qui t'aime, par C. Gounod—Mme L. Bessette et Mlle A. Patenaude.

Solo de Ténor—Repentir, par C. Gounod—M. L. S. Hélie.

Discours du Président de la Société Générale St. Jean-Baptiste de Manitoba, M. J. Baril.

Discours du Président Honoraire, M. L. A. Delorme.

Discours de la Jeunesse Canadienne, M. le Dr. Léon Benoit.

Solo de violon—Andante Religioso, Vieuxtemps—Mlle R. Price.

Solo de Soprano—Judith, par Concone—Mlle Thérèse Hamel.

Solo de Ténor—Sancta Maria, Faure —M. L. S. Hélie.

Discours du Président, M. L. H. Fournier et présentation de la bourse.

Réponse du Président de la ommission Scolaire, M. J. Collon.

Chœur—Les Martyrs aux Arènes, par L. de Rille—La Chorale.

Discours du R. P. X. Portelance, O.M.I., chapelain et curé du Sacré-Cœur.

Allocution de Monseigneur A. Béliveau.

O Canada.

Chez Nous ET autour de Nous

Mademoiselle Esther LaPierre, fille de M. le Dr et Madame C. A. LaPierre, de Minneapolis, est en visite chez Mademoiselle Priscilla Guilbault.

M. Black, l'ex-président du collège Agricole a laissé St-Vital mercredi dernier. Le personnel du collège lui a présenté un cadeau avant son départ.

M. le juge Curran a été chargé par le gouvernement de faire une enquête sur l'état général des prisons et des prisons-ferme dans la province.

Il parait que les femmes s'agitent pour voter sur le référendum qui se prendra en mars prochain au sujet de la question des liqueurs.

La voie du Transcontinental a été fort dérangée à Dona jeudi dernier, et les trains chargés de blé ont dû attendre pendant plusieurs heures avant de pouvoir passer. Le Grand Tronc, comme le C.P.R. et le C.N.R., transporte abondamment du blé vers les lacs dans le moment.

On note la construction de nombreux élévateurs dans l'ouest cet automne.

Les battages ont recommencé avec vigueur il y a déjà plus de huit jours. La pluie a causé du dommage, mais pas autant que le disent nos éternels pessimistes. Il est incontestable que les épis rendent d'une manière insuitée cette année.

Un grand nombre de mécaniciens ont quitté Winnipeg en route pour la Russie, où ils aideront à la construction de chemins de fer militaires. Parmi ces ouvriers mentionnons M. Pierre Desgagné, de Saint-Boniface.

Il est arrivé jeudi dernier un accident horrible à la Paterson Manufacturing Company, de cette ville. Un réservoir à gazoliné a fait explosion et a tué deux hommes et en a blessé un autre. R. J. Simmons, 918 rue Lipton, est mort à l'hôpital deux heures après l'accident. Peter Mudrej est mort sur le lieu de l'accident même.

Le steamer "Alberta", ligne du C.P.R. entre Port Arthur et Port McNicholl, pour lequel on redoutait la tempête de ces jours derniers a été en effet fort malmené par les flots et les vents, mais a réussi à se mettre à couvert à la Pointe Keweenaw; il a pu rentrer à Port Arthur samedi soir. Ceux qui sont allés dans l'Est par les lacs connaissent bien ce navire si hospitalier.

Le gouvernement français a en ce moment dans l'Ouest canadien des représentants chargés d'acheter des chevaux pour l'armée. Ils sont prêts à prendre pratiquement tous les bons chevaux qu'on leur offrira —dix mille, s'ils peuvent les avoir. Ces agents sont partis pour Calgary lundi dernier.

M. J. J. Codville, grand marchand de Winnipeg, est mort en Angleterre, vendredi dernier.

L'entreprise de l'aqueduc du Winnipeg Water District avance rapidement. Il y aura bientôt 16 milles de tuyautage de terminés.

M. Rudolphe Boudrault, greffier du Conseil Privé, est passé ici lundi dernier en route pour Regina et Edmonton où il assermentera les nouveaux lieutenants-gouneurs, M. R. S. Lake, pour la Saskatchewan, et le Dr Brett, pour l'Alberta.

Le 21 octobre la Société de la Croix Rouge d'Angleterre, tendra la main au public de cette province. L'entreprise est sous le patronage de Son Honneur le lieutenant-gouverneur.

La Revue Dunn, de New-York, note une augmentation considérable dans les commandes qui viennent de l'ouest canadien. Les marchands de la campagne remplissent leurs rayons petit à petit.

Durant la première année de la guerre les montants déposés aux comptes d'épargne des banques canadiennes ont été de $33,000,000 et il est probable qu'une bonne somme a été employée, à part cela, à payer des dettes.

Le Dr Normandin, medecin si bien connu de Montréal, était la semaine dernière, en visite chaz son oncle, M. J. A. F. Bleau, de notre ville. — *Norwood Press*, colonne française.

La soirée d'hier à la succursale Saint-Boniface des Artisans Canadiens-français a été très agréable. Les prix de la première partie de la cinquième série ont été gagnés comme suit: Prix donné par Mme J. C. Marcoux, gagné par Mlle A. Mondor; consolation, Mlle J. Pelletier; prix pour hommes, offert par M. V. Guilbault, gagné par M. Jos. P. Lavoie; consolation, M. J. C. Turenne. La lampe électrique a été gagnée par M. B. Dussault. M. le président Beaupré a félicité les dames du comité du succès de leur première soirée, et il les a remerciées du bon goûter qu'elles ont servi; il a aussi invité les membres à se rendre en grand nombre aux réunions; malgré les temps durs il faut continuer ces réunions de famille. La prochaine soirée aura lieu le 4ème mardi d'octobre.

La semaine prochaine à l'Orpheum: *When Knighthood was in Flower;* pièce de romance, costumes appropriés, scènes très riches.

Aux Pantages: *Miss Laurie Ordway*, the *Imperial Grand Opera Company*, groupes de 15 chanteurs de l'opéra italien, donneront des extraits de *Paillasse, Lucia, Rigoletto*, etc. *Alice Teddy*, ours acrobate; *quartette* de voix d'hommes; *Laura Wilson*, actrice en renom.

Cette semaine au théâtre Walker, comédie musicale, "When Dreams Comes True"; la semaine prochaine, comédie: "Twin Beds"; prix, de $1.50 à 25c.

AVIS

Avis est donné par les présentes que, conformément à la teneure du chapitre 208 des Actes du Parlement Fédéral, passé au cours de la session qui eut lieu durant la troisième année du règne de Sa Majesté le Roi Georges V, le "Greater Winnipeg Water District" se propose de faire application auprès du Ministre des Travaux Publics pour le Dominion du Canada, dans le but d'obtenir une sanction relative aux Plans, Profils et Livres de références des travaux du District ci-haut mentionné.

Avis est aussi donné que, copies des dits Plans, Profils et Livres de références ont été déposées pour être examinées par le public, au Bureau du Maire de la ville de Winnipeg.

Voici en quoi consistent les sus-dits travaux:

1. La construction et la mise en œuvre, le matériel et l'outillage, etc., pour l'obtention et la distribution de l'eau nécessaire aux habitants du "Greater Winnipeg Water District" et autres, plus clairement spécifiés dans

(a) le dit chapitre 208 des Actes du Parlement Fédéral du Canada, passé au cours de la Session qui eut lieu durant la troisième année du règne de Sa Majesté le Roi Georges V; et dans

(b) l'Acte du "Greater Winnipeg Water District" étant le chapitre 22 des Actes de la Législature de la Province du Manitoba, passé au cours de la Session qui eut lieu durant la troisième année du règne de Sa Majesté le Roi Georges V, ainsi que dans les amendements qui s'y rapportent; et

2. La construction et la mise en œuvre d'une voie ferrée, telle que pourvue par l'Acte du dit "Greater Winnipeg Water District et amendements qui s'y rapportent.

La portion de terrain qui sera affectée par les sus-dits travaux, comprend les terres, Municipalités ou parties de Municipalités comprises ou devant être comprises dans le "Greater Winnipeg Water District," tôt ou tard, ainsi que les terres adjoignant le Chemin du Roi de ce District, sur lequel les dits travaux et voie ferrée seront effectués et mis en opération.

La surface actuellement comprise dans le dit District est clairement spécifiée et décrite dans l'Acte du "Greater Winnipeg Water District" et dans les amendements qui s'y rapportent.

Le Chemin du Roi du dit District tel qu'il se trouve situé et arpenté aujourd'hui, est démontré sur les Plans d'arpentage du sus-dit chemin; ces plans conservés au Département de l'Intérieur portent les Nos. 20929, 21246, 21975, 21976, 22013, 22614 et 22572, lesquels sont aussi enregistrés au Bureau d'Enregistrement de Winnipeg sous les Nos. 2269, 2312, 2361, 2362, 2365, 2364 et 2388, respectivement.

Daté à Winnipeg, province du Manitoba, ce 27ème jour de septembre A.D. 1915.

M. PETERSON,
Clerk of the Greater Winnipeg Water District.
49-52

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.